



Communiqué de presse du SIA

Le SIA rappelle son profond attachement aux principes de solidarité, d'égalité et de justice incarnés en France par la Fonction publique garante de l'intérêt général au service de la cohésion sociale. Le recours aux emplois précaires prévus dans le programme « Action publique 2022 » est particulièrement inquiétant quant à l'impact qu'il aura sur la qualité du service public et tout particulièrement celui de l'éducation. Les moyens existent pour mettre en œuvre des orientations de progrès social pour tous. C'est pourquoi le SIA appelle à soutenir la mobilisation du 22 mars et invite ses adhérents à prendre toute disposition qu'ils jugeront utiles au regard des responsabilités qu'ils exercent pour exprimer ce soutien.

Le bureau national